

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du COMITE
SYNDICAL du SYNDICAT MIXTE DU SCoT ROVALTAIN
Drôme-Ardèche**

Le 12 juin 2018 à 18H30 le Comité syndical s'est réuni à Chanos Curson sous la présidence de Lionel BRARD Président du syndicat mixte.

Etaient présents : Mesdames GENTIAL, JAUBERT, JUNG, LAMBERT, et Messieurs ANGELI, BANDE, BONNET, BRARD, BRET, CARDI, CHAUMONT, CHOVIN, COULMONT, DARD, DUBAY, GAUTHIER, LABADENS, LUNEL, PRADELLE, PRELON, REVOL, ROUYEYROL, SIEGEL, VALETTE, VASSY.

Pouvoirs : de Mme MOURIER à Mme GENTIAL, de Mme ROSSI à M. BRET, de M. CHANTEPY à M. DUBAY, de M. SOULIGNAC à M. BRARD, de Mme THORAVALE à M. LABADENS.

Date de convocation 1^{er} juin 2018 - Nombre de délégués en exercice : 45 - Nombre de délégués présents : 25
Nombre de pouvoirs : 5

Objet : Actualisation du poste de chargé de mission Contrat Vert et Bleu

Considérant que par délibération 15-17, le Comité syndical a créé le poste de chargé de mission contrat vert et bleu régi par un contrat à durée déterminée de 15 mois renouvelable, correspondant à un emploi de la catégorie A de la fonction publique territoriale, filière technique,

Considérant que le contrat vert et bleu portant sur une période de 5 ans s'étendant jusqu'en octobre 2020, il convient de préciser en conséquence la période d'ouverture du poste soit sur une durée de 18 mois renouvelable sous réserve de l'obtention des subventions demandées par le syndicat mixte au titre du FEDER et de la politique du Conseil régional,

Entendu le rapport présenté par le vice-président,

LE COMITÉ SYNDICAL, après avoir délibéré

Pour : 25 délégués dont 5 disposant d'un pouvoir et représentant 30 voix
Contre : 0
Abstention : 0

DECIDE,

- D' **actualiser** la période d'ouverture du poste de chargé de mission pour l'animation du contrat vert et bleu sur une période de 18 mois renouvelable jusqu'en octobre 2020 sous réserve de l'obtention des subventions nécessaires à la couverture des dépenses y afférentes.
- D' **autoriser** le Président à signer tout document s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré le 12 juin 2018 et ont signé au registre tous les membres présents.



Lionel BRARD

Président